



Ne laissons pas mourir **nos petites Communes**

Cher(e) collègue,

Par courrier daté du 19 septembre, le secrétariat général du Nouveau Centre a décidé de me suspendre de ma qualité d'adhérent et de président de la fédération Nouveau Centre des Hautes Pyrénées.

Cette décision résulte du maintien de ma candidature aux sénatoriales alors que la commission nationale d'investiture de l'ARES a accordé son investiture dans les Hautes Pyrénées à Mr Gérard Trémège et à lui seul.

Dont acte.

Elu libre et indépendant, il me paraît encore plus nécessaire que jamais de s'affranchir, sans crainte, des consignes partisans et de faire entendre sans complexe la voix du bon sens et de la souveraineté populaire.

C'est ce que j'ai décidé de faire et jusqu'à preuve du contraire dans un pays démocratique et républicain la décision de participer à un scrutin est d'abord et avant tout une décision personnelle.

Je tiens, enfin, à rappeler que l'exercice d'un mandat parlementaire suppose que l'on soit clair sur les positions que l'on entend prendre en tant que législateur et sur les valeurs que l'on défend. Ce dont ne préjugent en rien les résultats obtenus en tant qu' élu local.

Bien cordialement,

Dominique Lidar
Maire d'Odos
Candidat aux sénatoriales